

La traduzione nell'insegnamento: strumento didattico e/o disciplina autonoma

Comunicazione letta in occasione delle Giornate di studio sui materiale didattici per l'insegnamento delle lingue *Il ruolo dell'insegnate di lingua universitario*, Università degli studi di Firenze, 6/06/2008.

La familiarità con un oggetto può renderlo anche invisibile. Per questo motivo ringrazio gli organizzatori di questo convegno per avermi offerto l'opportunità di riflettere su quello che, per me, è un lavoro quasi quotidiano e quindi rischia sempre di sfuggire al vaglio della critica.

Le considerazioni che farò si basano principalmente sulla mia attività di lettrice e sul mio uso della traduzione nelle esercitazioni di lingua francese condotte da una ventina d'anni alla Sapienza - Università di Roma, sulla mia esperienza di traduttrice dall'italiano al francese di testi letterari e, oramai sempre più spesso, di revisione di traduzioni all'interno del più vasto compito di curatrice di una collana di narrativa italiana (presso la casa editrice Seuil di Parigi). Un'altra importante occasione di riflessione mi è poi stata offerta da una recente esperienza di docente affidataria di un modulo di Traduzione francese artistico-letteraria nel Corso di Laurea Specialistica in Scienze della Traduzione. Per la relazione che vi presento, ho cercato di allargare il campo d'investigazione, includendo le esperienze di altri colleghi: ho loro proposto un questionario al quale hanno risposto 23 tra docenti di lingua e lettori di altre università italiane scelte in modo abbastanza omogeneo sull'intero territorio (si vedano le schede allegate). In realtà i dati ricavati hanno suscitato nuove domande che invitano a proseguire il progetto d'indagine. Qui voglio solo offrire un *aperçu* dello stato attuale dell'insegnamento della traduzione nell'università italiana per discuterne insieme.

Se coglie nel segno l'osservazione di Ladmiraal per cui la traduzione è un «concetto polisemico [...] comprendente più realtà diverse, tanto che lo si vorrebbe chiamare un concetto-valigia»¹, è facilmente prevedibile quanta confusione un'attività così polimorfa e multidimensionale possa generare dal punto di vista pedagogico. Basta pensare che nella pratica didattica della traduzione sono presenti due obiettivi completamente diversi. Che esista tale ambiguità essenziale è testimoniato dal fatto

¹ J.-R. Ladmiraal, M. Mériaud, *Former des traducteurs: pour qui? pour quoi?* "Meta", L, 1, 2005, p. 28.

che nella letteratura sull'argomento - siano citati come esemplari i lavori di Elisabeth Lavault, Jean Delisle, Danica Seleskovitch, Marianne Lederer, Christine Durieux e quelli, naturalmente, dello stesso Jean-René Ladmiral² - si insiste molto sulla necessità di definire meglio obiettivi e funzioni di quei due aspetti dell'attività traduttoria.

Il primo obiettivo della pratica traduttoria nella didattica è quello di insegnare una lingua straniera (e/o di formare i futuri insegnanti di tale lingua); la traduzione è una delle tecniche di apprendimento, consiste nel mettere in contatto due lingue (si parla di "transfert interlinguistico") per trasmettere un sapere linguistico. La traduzione pedagogica non è dunque fine a se stessa, è un mezzo per raggiungere un obiettivo didattico; poco importa il contenuto del documento, il senso veicolato dal testo (e si può anche lavorare su singole frasi). Quello che conta è l'atto di tradurre e le sue funzioni: l'apprendimento della lingua, il perfezionamento e il controllo della comprensione, della solidità degli elementi lessicali o grammaticali acquisiti. Ladmiral parla di un "test di competenza"³ che si integra in un insieme pedagogico più vasto.

Quando, invece, si tratta di formare futuri traduttori, siano essi traduttori specializzati o letterari, la pratica traduttoria è l'obiettivo da raggiungere e le competenze professionalizzanti da insegnare sono sia le conoscenze specifiche sia una peculiare duttilità nel maneggiare il materiale linguistico: quanto si deve trasmettere è un *savoir-faire*. Negli ultimi decenni, la tendenza generale è sicuramente quella di far diventare la traduzione verso la lingua madre una disciplina autonoma⁴; da qui la necessità di elaborare un approccio teorico alla didattica della traduzione. Di fatto si sono moltiplicati negli ultimi anni gli studi di traduttologia con finalità didattiche (sulla base di quella *Stylistique comparée* di Vinay e Darbelnet, i primi che nel 1958 con i loro famosi sette procedimenti tentarono di convincere il mondo universitario

² Per questo lavoro ho privilegiato la bibliografia francese e canadese, quest'ultima estremamente ricca; in particolare *Meta*, rivista internazionale interamente dedicata alla traduzione (pubblicata dalle Presses de l'Université de Montréal) si è spesso interessata al legame tra traduzione e didattica.

³ Citato in E. Lavault, *Fonctions de la traduction en didactique des langues*, Paris, Didier Erudition (coll. "Traductologie"), 1998, p. 42 (un saggio molto interessante sull'uso della traduzione nell'insegnamento delle lingue in Francia).

⁴ "Les États membres devraient reconnaître le principe selon lequel la traduction est une discipline autonome dont l'enseignement doit être distinct de l'enseignement exclusivement linguistique et qui requiert une formation spécialisée.", UNESCO, Recommandation de Nairobi, 1976. http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13089&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html

della necessità di insegnare la traduzione con un metodo rigoroso)⁵. La questione principale è di sapere come insegnare la traduzione, quali sono i problemi specifici nella formazione dei traduttori. Perché, in effetti, per il docente che passa dalla traduzione per insegnare le lingue all'insegnamento della traduzione stessa cambia radicalmente la prospettiva. In quest'ultimo caso la traduzione deve essere considerata un vero e proprio "transfert interculturale", un atto linguistico complesso che mette in gioco tutti i piani del linguaggio e richiede una ricodificazione completa del messaggio da trasmettere tra l'autore del testo e il lettore della traduzione. Forse proprio per questo motivo una teoria della traduzione destinata alla didattica sembra essere particolarmente urgente. A questa esigenza risponde la teoria interpretativa o teoria del senso (nota anche come *Théorie de l'École de Paris*), che si basa su un principio essenziale: la traduzione non è tanto un lavoro sulla lingua, sulle parole, quanto sul messaggio, sul senso. Qualsiasi sia il tipo di traduzione, orale o scritta, letteraria o tecnica, ma anche la traduzione intesa come ausilio della didattica delle lingue, il procedimento comporta sempre due fasi: capire e dire; si tratta di de-verbalizzare dopo aver capito poi di riformulare o ri-esprimere. Per questo motivo mi sembra che la traduzione cosiddetta interpretativa sia, in realtà, un ottimo modo per passare dalla traduzione pedagogica alla didattica della traduzione.

Proprio sulle questioni aperte dalla distinzione tra l'uso didattico della traduzione e la didattica della traduzione sia tecnico-scientifica sia letteraria, vorrei richiamare qui la vostra attenzione.

Il ruolo della lingua madre e quindi della traduzione nell'insegnamento di una lingua straniera è sempre stato oggetto di controversie. Transfuga dal metodo di insegnamento delle lingue classiche, la traduzione è stata espulsa dalla didattica delle lingue straniere con l'introduzione del metodo diretto all'inizio del 900, ignorata per quasi tutto il secolo, ovviamente soprattutto da chi promuoveva l'uso dei metodi audiovisivi. Negli ultimi quarant'anni, ci si è invece convinti, anche in seguito ai lavori dei psicolinguisti, che fosse assurdo escludere la lingua madre dall'insegnamento della lingua straniera, perché gli studenti facevano comunque ricorso a procedimenti di traduzione mentale e che quindi era meglio insegnare loro a

⁵ Alcuni offrono riflessioni e suggerimenti veramente molto interessanti come i primi tre numeri della collana "Traductologie" pubblicati da Didier (Parigi): D. Seleskovitch e M. Lederer, *Interpréter pour traduire* (1984) e Id. *Pédagogie raisonnée de l'interprétation* (1988); Chr. Durieux, *Fondements didactiques de la traduction technique* (1989); J. Delisle e H. Lee-Jahnke (a cura di), *Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1998

tradurre. Così, con i metodi comunicativi degli anni 80, la traduzione ha ritrovato diritto di cittadinanza nella didattica delle lingue straniere.

In realtà, nelle università italiane, la situazione è un po' particolare: qui la traduzione è sempre stata uno dei mezzi di apprendimento della lingua straniera (pensiamo ad esempio al caso della Sapienza - Università di Roma dove all'inizio degli anni 70 gli studenti di lingua e letteratura venivano sottoposti per tutti e quattro gli anni a una prova di traduzione senza dizionario di un testo letterario dall'italiano al francese). Questa peculiarità trova sicuramente una spiegazione nel peso che ha sempre avuto in Italia la cultura classica in generale, e in particolare nell'insegnamento universitario. Ma bisogna anche tener conto del fatto che, prima dell'applicazione della riforma di Bologna (DM 509/99 del 1999), l'insegnamento della lingua era nella maggior parte dei corsi di laurea un mero ausilio all'insegnamento della letteratura (basta ricordare quanto poco pesasse il voto di lingua sul voto finale che era, appunto, di "lingua e letteratura").

Questa situazione corrisponde a quanto emerge dalle risposte alla prima domanda del questionario che riguardava appunto il cosiddetto vecchio ordinamento⁶, allorché gli insegnamenti erano di "lingua e letteratura francese" e la traduzione era confinata ad un uso pedagogico (l'insegnamento della traduzione come competenza era allora l'appannaggio delle scuole per traduttori ed interpreti). Le risposte palesano l'assenza totale di omogeneità che caratterizzava questo uso della traduzione e, in particolare, i diversi modi in cui venivano considerati la traduzione da o verso il francese. In quasi tutte le università da cui provengono le risposte, nel vecchio ordinamento era prevista la traduzione. In alcune, come Cassino e Roma, si traduceva solo dall'italiano al francese (traduzione più strettamente pedagogica). In altre, come Bologna, Ferrara, Palermo o Viterbo, si traduceva dal francese nei primi anni e solo dal II o III si traduceva in francese. Altrove si iniziava con il cosiddetto "thème" (traduzione verso la lingua straniera) per poi alternare la "version" (verso la lingua madre) e il "thème", come alla Cattolica di Milano e a Siena (entrambi saltando il I anno) o a Venezia (frasi verso il francese al I e II anno e testo non letterario dal francese al II, testo non letterario verso il francese. al III e testo letterario dal francese. al IV). A Cagliari si traduceva in tutti i due i sensi per tutti e quattro gli anni; mentre a Lecce e a Padova lo si faceva solo negli ultimi anni. E così via.. Per lo più. era il lettore a occuparsi della traduzione verso il francese mentre quella in italiano era riservata al docente,

⁶ Le risposte alla prima domanda sono un po' meno numerose rispetto agli altri punti perché varie persone cui è stato somministrato il questionario non insegnavano prima della riforma.

ma non mancano le sedi dove il docente o il lettore faceva entrambi come Torino (dipendeva sicuramente in gran parte dalla madre lingua del docente e dalle competenze in italiano del lettore). E se prevalentemente si utilizzavano frasi da tradurre in francese, almeno nei primi anni, poi testi letterari sia verso che dal francese, qualcuno già aveva introdotto altri tipi di testi come gli articoli di giornale.

La stessa disomogeneità caratterizza la situazione che si è venuta delineando dopo la riforma (domanda II). Sempre riguardo alla traduzione pedagogica (domanda II,1), se c'è ancor oggi chi, per insegnare la lingua, usa prima la traduzione verso il francese, e solo in seguito quella verso la lingua madre, c'è anche chi procede in senso inverso; in alcune facoltà questo compito è svolto dal lettore, in altre dal professore. L'unica novità che tutti gli insegnamenti hanno in comune è l'introduzione massiccia di testi non letterari. Al riguardo vorrei aggiungere una piccola annotazione: questa messa al bando del testo letterario nelle esercitazioni di traduzione a scopo pedagogico non mi sembra in realtà un segnale univocamente positivo. Se è vero che gli studenti s'iscrivono ormai alle nostre facoltà di lingue ma anche di lettere con sempre meno passione per la letteratura, ciò non toglie che nelle esercitazioni, il testo letterario - che pure può sembrare più difficile - è invece assai funzionale anche alla didattica della lingua. Nei testi dove prevale la funzione poetica, il messaggio è riconosciuto come tale, come dice Jakobson, proprio perché la sua complessità obbliga il destinatario a ricodificare il messaggio stesso e quindi a mettere in gioco tutte le funzioni del linguaggio (emotiva, fàtica, conativa, metalinguista, referenziale). Per questo motivo il testo letterario mette in gioco tutte le conoscenze e competenze che lo studente deve acquisire (anche come *savoir-faire*) per padroneggiare una lingua. Ciò non toglie che la traduzione di testi non letterari è indispensabile in ogni didattica della lingua, perché abitua, tra l'altro, alla precisione del linguaggio tecnico e formulario.

La domanda che segue (II,2) è dedicata invece alla didattica della traduzione, cioè agli attuali ordinamenti didattici concernenti l'insegnamento della traduzione tecnico-scientifica e artistico-letteraria. Anche in Italia, naturalmente, con la riforma, la traduzione è stata inserita come disciplina di insegnamento autonoma e sono nati in alcune facoltà nuovi corsi triennali, anche se sono stati attivati soprattutto corsi di laurea specialistici che mirano proprio alla formazione di traduttori specializzati e/o

letterari. Certo, per tracciare un quadro completo della situazione, sarebbe necessario elaborare un nuovo questionario con domande più mirate a sviscerare l'articolazione minuta degli insegnamenti. L'impressione ricavata dalle risposte qui raccolte, e dai programmi consultati sui siti per completarle, è comunque di una grande disomogeneità di obiettivi e, nello stesso tempo, di una non soddisfacente consapevolezza della posta in gioco. D'altronde, l'ambiguità di status tra i due tipi di traduzione appare fin dalla stessa denominazione dei corsi, chiamati "lingua e traduzione – lingua francese", che si tratti di corsi di lingua (con o senza traduzione pedagogica) o di veri e propri corsi di traduzione, tecnico-scientifica o letteraria.

Circa la metà delle università da cui abbiamo ricevuto risposte non ha attivato corsi dedicati specificamente alla formazione dei traduttori; vi si continua a usare la traduzione pedagogica nell'insegnamento della lingua. Ma la cosa interessante è che quei corsi di laurea sono spesso stati integrati da moduli di teoria della traduzione. Questo sembra confermare l'idea espressa da Ladmiral, per il quale la traduzione sta diventando una quinta competenza nell'insegnamento delle lingue straniere, da aggiungere alle quattro definite dal Quadro comune europeo di riferimento per le lingue (comprensione e espressione scritte e orali)⁷. Bisogna però tener presente che la traduzione è un'abilità particolare, da non mettere sullo stesso piano delle altre quattro: non è primaria come il leggere, lo scrivere, l'ascoltare e il parlare, ma viene dopo di esse, completandole e perfezionandole; e ciò, non solo perché richiede la competenza di due lingue, ma anche quella peculiare capacità di farle interagire. In realtà, rispetto agli anni 80 si nota, credo dappertutto, ma sicuramente in Francia, nella didattica delle lingue straniere un atteggiamento diverso rispetto all'uso della traduzione: si è di fatto presa l'abitudine di far riflettere gli studenti sull'operazione traduttoria stessa, sui suoi procedimenti e sulle sue strategie; in questi ultimi anni, è dato, anche nei manuali, constatare l'ingresso della metodologia in capitoli informali del tipo "Come tradurre" o "Traduzione: istruzioni per l'uso", che guidano gli studenti non solo verso una traduzione buona e idiomatica, aiutandoli ad evitare i tranelli grammaticali e lessicali, ma anche verso una consapevolezza critica della pratica del tradurre.

⁷ « Ne faudrait-il pas que nos élèves sussent parler, comprendre, lire et écrire mais aussi traduire ? », R.-J. Ladmiral, « Pour la traduction dans l'enseignement des langues, 'version' moderne des humanités » dans *La traduction de la théorie à la pratique* (a cura di M. Ballard), Université de Lille 3, 1984, p.43.

Alcuni corsi di laurea che hanno invece come obiettivo esplicito la formazione dei traduttori, come a Padova, Genova e Lecce, sembrano aver davvero innovato istituendo curricula molto seri, in cui si utilizzano strutture efficaci come la piattaforma numerica o altre che permettono un lavoro di alta qualità professionale, e a cui partecipano, non solo come consulenti, dei veri traduttori professionisti.

In altre università, come Pisa, sembra che si vada realisticamente verso un onesto uso delle forze a disposizione: professori, provenienti dall'insegnamento letterario, che si sono saputi adattare all'insegnamento della traduzione letteraria.

Altre università ancora presentano corsi di laurea dai titoli altisonanti, che appaiono direttamente dettati dalle esigenze del mercato, ma con degli insegnamenti che non sembrano di fatto in grado di concorrere al raggiungimento degli obiettivi annunciati. A questo punto bisognerebbe aprire una riflessione sulla formazione dei docenti di traduzione, sui requisiti necessari per poter insegnarne la pratica, partendo dal presupposto che non basta saper tradurre né tantomeno basta aver tradotto per essere capace di insegnare a farlo. Questa è però già materia di un intero convegno.

Basti qui accennare al fatto che con l'istituzione dei nuovi corsi di laurea più professionalizzanti sono sorti numerosi problemi legati alle competenze dell'insegnante di lingua, sia esso professore di lingua o lettore (ancora una volta la spartizione dei corsi tra queste due figure varia notevolmente da un'università all'altra). Dove scarseggiano i professori di lingua – cioè, purtroppo, in tante università – i professori di letteratura sono costretti a prendere in affidamento addirittura i corsi di lingua francese che vengono così molto spesso trasformati in corsi di traduzione dei classici della letteratura francese. Ciò comporta un apporto sicuramente notevole nell'ambito delle specializzazioni in traduzione letteraria, risultando tuttavia assai meno proficuo quando si tratti di impartire corsi di lingua o anche di traduzione tecnico-scientifica.

Un problema a parte riguarda poi il reclutamento dei docenti da quando, nei nuovi ordinamenti, si è trattato di introdurre insegnamenti specifici di traduzioni settoriali. Questo tipo di traduzione richiede di fatto, oltre il *savoir-faire* comune a qualsiasi tipo di traduzione, anche il possesso di strumenti linguistici adeguati e non solo di conoscenze terminologiche, nonché la capacità di insegnare a documentarsi in modo rapido e efficiente. In questi corsi è tra l'altro fondamentale la competenza lavorativa su documenti autentici integri che possono rappresentare degli esempi di testi ai quali gli studenti saranno poi confrontati nella vita attiva.

A partire dallo scorcio di panorama che si va disegnando con le risposte al nostro questionario si possono già fare alcune proposte. Insegnare a tradurre significa insegnare un procedimento intellettuale che è un'operazione astratta di analisi/sintesi⁸, ovvero una competenza di comprensione del testo in lingua straniera, un atteggiamento interpretativo in grado di stabilire il voler-dire del testo originale, a cui fa seguito una competenza di ri-espressione, un'attitudine espressiva. Comunque si interpretino questi passaggi, non si tratta più di descrivere né di comparare le lingue, ma di analizzare l'articolazione di un messaggio per quel che serve a riformularlo in un'altra lingua. Non tutto in questo passaggio è esplicitabile, ma nemmeno può essere affidato all'intuizione: tradurre professionalmente è un *savoir-faire* con una serie di competenze che vanno sviluppate con esercitazioni (formazione alla terminologia e, per un uso corretto dei termini, spesso vera e propria specializzazione "tecnica", ovvero insegnamento alla documentazione, illustrazione della fase di de-verbalizzazione e trasmissione eventualmente dei trucchi del mestiere accumulati con l'esperienza). La cosa fondamentale per lo studente, in ogni caso, è imparare a rendere conto del senso, esercitare il proprio giudizio mediante la critica e quindi assumere coscientemente e totalmente il *décalage* che esiste necessariamente tra il testo originale e le sue possibili traduzioni. A questo dovrebbero servire gli insegnamenti di traduttologia che sono stati inseriti in numerosi corsi di laurea.

L'ideale potrebbe essere di sfruttare la traduzione interpretativa, in particolare nel triennio, sia nell'insegnamento della lingua sia come ponte fra l'insegnamento della lingua e l'insegnamento della letteratura straniera⁹, aggiungendo al contempo agli obiettivi la "competenza traduttoria quasi professionale" a cui accennavo prima. Anche perché l'apprendimento della traduzione interpretativa migliora decisamente le conoscenze linguistiche, insegna le sfumature, rende problematiche e quindi più duttili le equivalenze stabilite nell'uso meccanico del dizionario bilingue, perfezionando così sia la lingua straniera sia la lingua madre.

⁸ J. Delisle, *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, p.66.

⁹ Dato che il traduttore è "colui che trasmette senso e interviene come mediatore tra le lingue e le culture" (J.-R. Ladmiral, M. Mériaud, *Former des traducteurs: pour qui? pour quoi?* cit., p. 32), bisogna insegnare allo studente a risolvere le questioni legate al trasferimento di senso da una lingua o da una cultura all'altra.

Una questione teorica e pratica ulteriore che si pone al docente di traduzione è la presenza sempre più significativa di studenti stranieri non italofoeni per i quali il metodo contrastivo nell'insegnamento della lingua più che un ausilio è un ostacolo. Imparare a tradurre in una lingua che non è la lingua madre è veramente arduo. Bisogna aggiungere inoltre che, senza andare fino a casi tutto sommato marginali, anche se sempre più numerosi, ci si trova oggi di fronte a un diminuzione sempre più marcata della competenza linguistica grammaticale della lingua madre. Ciò rappresenta un problema sia riguardo all'apprendimento della lingua straniera con l'uso del metodo contrastivo, che diventa ovviamente un intralcio, sia per la formazione dei traduttori. Spesso ci troviamo a dover insegnare la grammatica italiana e, se si tratta di traduzione verso il francese, a dover spiegare grammaticalmente la frase italiana prima di tradurla. Imparare a tradurre presuppone una doppia competenza linguistica che, almeno nel suo nucleo essenziale, deve essere stata acquisita prima di affrontare la traduzione. Sarebbe quindi preferibile riservare gli insegnamenti più avanzati, come le traduzioni dei testi di linguaggi settoriali e dei testi letterari, alla Specialistica (a meno che non si possa imporre nel triennio un livello di partenza elevato, tipo C1).

Ciò non toglie che si potrebbero proporre alcuni esempi più semplici di traduzione interpretativa già nel triennio, anche perché questo tipo di traduzione offre preziose occasioni di esercitarsi alla peculiare riflessione linguistica imposta dalla traduzione. Non si potrà non trarre inizio dalla traduzione letterale, che però tiene conto del genio della lingua d'arrivo con trasformazioni che possono essere abbastanza facilmente descritte, come già fatto ottimamente da Josiane Podeur per il francese¹⁰. E' buona pratica per esempio usare testi studiati prima con una esegesi approfondita per evitare di far diventare questo esercizio una parodia della traduzione.

Questa possibile via alla didattica servirebbe anche a ridefinire il ruolo dell'insegnante di lingua – professore o lettore che sia. Per quanto possa apparire paradossale, proprio quando si dimostrasse capace di affrancarsi dal suo ruolo di mero ausiliare dell'insegnamento della letteratura, l'insegnamento della lingua potrà offrire opportunità autentiche di approfondimento dell'analisi letteraria. Lo studente che è entrato nel laboratorio della ricodifica del messaggio grazie alla pratica traduttoria potrà cogliere attivamente il senso linguistico della letteratura. In questo modo l'insegnante di lingua straniera partecipa alla formazione generale, linguistica,

¹⁰ Cfr. J. Podeur, *La pratica della traduzione. Dal francese in italiano e dall'italiano al francese*, Napoli, Liguori editore, 1993, 2002.

intellettuale e culturale dello studente; gli fa capire sia come si articolano diversamente le lingue sia come funziona la sua, perché la traduzione serve a spiegare e mettere in rilievo le strutture della lingua madre.

Infine vorrei chiudere sulla necessità di produrre dei supporti didattici per i nuovi insegnamenti di traduzione. Purtroppo esistono pochissimi manuali di lingua francese per italofoni concepiti ai fini dell'insegnamento della lingua attraverso la traduzione, e quasi nessuno che possa essere usato per i corsi di traduzione. Esistono per fortuna buoni manuali francesi ideati per gli studenti che preparano i concorsi d'italiano del *Capes* e dell'*Agrégation* (i concorsi nazionali per l'accesso all'insegnamento) dai quali si può attingere materiale o trarre ispirazione per preparare le lezioni. Questi manuali propongono testi di argomento e ambito assai diverso, a vario livello di difficoltà, serviti di buone note e già tradotti, con schede di grammatica contrastiva. Quando si propone questo tipo di manuale in Italia, s'incontra una reale difficoltà editoriale, legata proprio alla disomogeneità di impostazione didattica, che è già ben esplicitata nel panorama disegnato a partire dal questionario. In mancanza di programmi ufficiali (comparabili ai concorsi francesi), poiché infatti ogni singolo corso di laurea ha un suo percorso specifico, risulta molto arduo convincere un editore ad impegnarsi nella pubblicazione di un manuale di cui non si può prevedere se non una adozione numericamente ridotta. La soluzione editoriale a questa situazione è probabilmente quella della grande flessibilità offerta dai supporti elettronici, possibilmente accessibili dalla rete, e aperti alla collaborazione tra i docenti. Una strada tutta da scoprire.

Appendice: risposte al questionario

Università della Valle d'Aosta

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di Lingue e comunicazione,

Quel Corso di laurea ?

Corso di laurea triennale in Lingue e comunicazione per il territorio, l'impresa e il turismo

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de "lingua e letteratura francese"

L'università di Aosta è stata creata dopo la riforma...

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?

Primo anno (lingua francese 1A) : traduzione francese-italiano

Primo anno (lingua e cultura francese 1B): traduzione italiano-francese

b. En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?

Primo anno, laurea triennale

c. Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?

Professore associato (1A), Professore ordinario (1B)

d. Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?

Typologie de textes : français des affaires, économie (1A) ; français du tourisme (1B)

e. Epreuve prévue ?

Parte dell'esame scritto sia per 1A che per 1B (esame scritto propedeutico all'orale). 15-20 righe senza alcun dizionario.

2. Enseignement de la traduction

a. Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?

Non, mais l'enseignement de la traduction est prévue dans la Classe di Laurea in Mediazione linguistica. De plus, nous retenons que la traduction est un outil important dans l'enseignement de la langue.

b. Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?

Seulement pratiques (une ou deux conférences sur la traductologie sont organisées chaque année).

En pratique : une partie de traduction collective en classe, la suite à la maison, correction collective en classe à partir d'une liste d'erreurs.

c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

Professeurs de littérature française, dont un a une formation double (lecteur, puis professore associato di lingua francese)

d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

Documents authentiques (Lettres, prospectus, publicités, etc.). Vedi sopra

e. *Epreuve prévue ?*

Vedi sopra

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

No, abbiamo anticipato la riforma.

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Non avendo la specialistica, non ci riguarda.

Università di Bologna

A quelle Faculté appartenez-vous?

Faculté de Langues et Littératures étrangères

Quel Corso di laurea ?

Corso di laurea en Langues et Littératures étrangères

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de "lingua e letteratura francese"

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?*

Oui

a. *Du français vers l'italien ?*

Oui

i. *En quelle(s) année(s) ?*

I-II

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

chercheur ou professeur italiens

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ?*

textes

iv. *littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

textes littéraires et articles d'actualité tirés de l'Internet ou de magazines français

v. *Epreuve prévue ?*

oui, version à la fin de l'année

b. *De l'italien vers le français ?*

Oui

i. *En quelle(s) année(s) ?*

II, III-IV

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

lecteur ou collaborateur linguistique français

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

textes brefs littéraires (II année), textes littéraires modernes (III année) ou contemporains (IV année)

iv. *Epreuve prévue ?*

oui, thème

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Oui*

Français-italien ? Oui

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Oui Specialistica ? non*

c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ? voir le V.O.*

d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ?*

oui, sauf qu'on enseigne version et thème en II-III années. *La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?* oui, quelques-uns dans le choix des textes qui sont moins littéraires

e. *Epreuve prévue ?*

oui, à la fin de chaque année

2. Enseignement de la traduction

a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Non*

b. *Quels types de cours ?*

On a des cours de langue et traduction au niveau de la laurea specialistica. Ces cours proposent plutôt une réflexion méthodologique et contrastive sur les deux langues, théorique et pratique. sous forme de séminaire

c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? professeurs S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

formation linguistique, même s'il existe encore le professeur de formation plutôt littéraire

d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

Pour la pratique on a aussi travaillé sur le doublage et le sous-titrage des films

e. *Epreuve prévue ?*

L'épreuve est prévue seulement pour la partie méthodologique.

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Pas de changement pour la 270 puisque les crédits restent les mêmes. Seul changement dont on ne peut pas prévoir l'importance : l'abolition de la troisième langue sur la première année. Mais cela n'entraîne pas de changements au niveau de la traduction.

Università di Cagliari

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di Lingue e Letterature Straniere

Quel Corso di laurea ?

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de “lingua e letteratura francese”

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?*

La traduction dans les deux sens était prévue à chacun des 4 niveaux et les difficultés proportionnées aux niveaux. Il y avait les traductions du prof et les TP des lecteurs et nous utilisions tout matériel utile)

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature (

oui, je maintien des traductions dans le cadre des TP de langue, encore une fois proportionnées aux niveaux) – En « Specialistica », nous avons un cours destiné exclusivement à la traduction et tenu par le prof. Le matériel est toujours mixte, la séparation a occasionné un supplément de TP. L'épreuve de traduction fait partie du Test propédeutique)

III. Prévision pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Il y de plus en plus de personnes qui s'improvisent Spécialistes de la traduction, très peu de bons interprètes et une grande offre sur ce secteur ! Conclusions logiques ????

Università di Cassino

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di Lettere e Filosofia

Quel Corso di laurea ?

Corso di laurea in lingue e letterature straniere per la comunicazione multimediale

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de “lingua e letteratura francese”

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?*

a. *Du français vers l'italien ?*

non

b. *De l'italien vers le français ?* oui

i. *En quelle(s) année(s) ?*

2 et 3^{ème} années

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

professeur

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*
(manuel (La Boîte à outils e le livre de Podeur + photocopies - phrases et textes :
textes littéraires et autres (presse)

iv. *Epreuve prévue ?*
traduction de phrases en 2^{ème} année et de textes en 3^{ème} année

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

Italien-français en 3^{ème} année - Français-italien en 2^{ème} année

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

En Specialistica : non (Retorica e Discorso)

c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

professeur

d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

oui les textes sont plutôt des articles de presse

e. *Epreuve prévue ?*

traduction de phrases et de textes

2. Enseignement de la traduction

a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

non, notre corso di laurea in lingue e letterature straniere per la comunicazione multimediale et la Magistrale in Retorica e discorso ne prévoient pas ce type de formation

III. Prévision pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

En fait nous prévoyons, en plus de notre magistrale actuelle, une Magistrale liée davantage à « Lingue e Culture » et à la préparation à la SILSS

Università Cattolica di Milano

A quelle Faculté appartenez-vous ?

Scienze Linguistiche e Letterature straniere

Quel Corso di laurea ?

Scienze Linguistiche (classe 3)

- curriculum Esperto linguistico d'Impresa
- curriculum Esperto linguistico per il management e il turismo
- curriculum Lingue e tecniche per l'informazione e la comunicazione
- curriculum Esperto linguistico per le Relazioni internazionali
- curriculum Lingue e letterature straniere

I. *Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de “lingua e letteratura francese”*

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l’enseignement de la langue?*

a. *Du français vers l’italien ?*

oui

i. *En quelle(s) année(s) ?*

troisième et quatrième années

ii. *Qui l’enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

CEL

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

Photocopies de textes littéraires, réunies en début d’année dans un polycopié.

Textes tirés d’auteurs contemporains.

iv. *Epreuve prévue ?*

Traduction d’un texte littéraire de 350 mots environ

b. *De l’italien vers le français ?*

oui

i. *En quelle(s) année(s) ?*

deuxième, troisième et quatrième années

ii. *Qui l’enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

CEL

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

Photocopies de textes littéraires, réunies en début d’année dans des polycopiés différents selon l’année de cours. Les textes étaient tirés d’auteurs contemporains.

iv. *Epreuve prévue ?*

Traduction d’un texte littéraire de 200 mots environ pour la deuxième année, de 300 mots environ pour les troisième et quatrième années.

II. *Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature*

1. ***Dans le cadre de l’enseignement de la langue***

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

Oui

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

Troisième. Comme avant la réforme:

Deuxième année: uniquement traduction vers le français- Textes littéraires, tirés d’auteurs contemporains.

Troisième année: thème et version

Specialistica 1 anno: thème et version

c. *Qui l’enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

CEL

d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

En troisième année et en première année de Specialistica, chaque cursus a un cours de traduction différent et traduit des textes inérents à sa spécialité. Les textes (articles de journaux ou passages de livres) sont réunis en début d’année dans des polycopiés différents selon les cursus.

e. *Epreuve prévue ?*

Deuxième année: Traduction (thème) d'un texte littéraire de 200 mots environ.

Troisième année et Primo specialistico: Traduction (thème et version) de deux textes de spécialité de 280 mots environ (thème) et de 350 mots environ (version)

2. *Enseignement de la traduction*

a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ?*

NON

b. *Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ?*

Travail individuel corrigé en classe. Quelques traductions "à vue".

c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ?*

CEL

d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

Voir ci-dessus

e. *Epreuve prévue ?*

Voir ci-dessus

III. *Prévision pour la 270*

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Università di Ferrara

A quelle Faculté appartenez-vous ?

Facoltà di Lettere e Filosofia de l'Università degli Studi di Ferrara

Quel Corso di laurea ?

Corso di laurea in Lingue e letterature straniere

mais les cours de Français sont suivis un peu par tous les Corsi di laurea (c'est-à-dire qu'ils sont obligés ou qu'ils peuvent choisir un enseignement de Français : Lingua francese, Letteratura francese et Letterature francofone)

I. *Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de "lingua e letteratura francese"*

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue ? Oui.*

a. *Du français vers l'italien ?*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

En Ière et IIe années.

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

Un lecteur.

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement).*

Fondamentalement, il s'agissait de textes choisis par les lecteurs : textes courts ou simples phrases pour la Ière année.

iv. *Epreuve prévue ?*

Voir réponse précédente (je n'ai peut-être pas bien compris la question).

b. *De l'italien vers le français ?*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

En IIIe année.

- Un lecteur.
- ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*
- iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)).*
- Idem a.iii.
- iv. *Epreuve prévue ?*
- Idem a.iv.

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

- a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

Les deux (suivant les mêmes logique et distribution). Uniquement du français en italien à la Specialistica (mais nous avons aussi étudié des traductions qui allaient dans l'autre sens.)

- b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

Les deux.

- c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

Lecteur à la Triennale, professeur à la Specialistica (mais à partir de l'an prochain, il y aura vraisemblablement un professeur et un lecteur pour la Specialistica).

- d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

La différence fondamentale est que le professeur tend à employer des textes littéraires.

- e. *Epreuve prévue ?*

Idem Vecchio Ordinamento pour la Triennale ; pour la Specialistica une épreuve de traduction d'un texte littéraire, traduction que l'étudiant prépare dans les derniers mois du cours et qu'il discute le jour de l'examen (cette épreuve changera peut-être l'an prochain ; c'est-à-dire que le professeur changera et qu'il décidera vraisemblablement d'organiser autrement les cours et les épreuves).

2. Enseignement de la traduction

- a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

Non, pas spécifiquement, rien n'est prévu officiellement (ce qui n'exclut en fait rien).

- b. *Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?*

Voir réponse 1.e. Je précise en plus qu'une partie du cours (plus ou moins un tiers) a consisté dans une traduction d'un texte littéraire que nous faisons oralement et que nous discutons.

- c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

Les lecteurs ont parfois, selon les années, une spécifique. Le professeur peut avoir une formation plus ou moins linguistique, mais, jusqu'à présent, il ne s'est pas encore agi d'un réel linguiste.

- d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

Textes non littéraires à la Triennale, littéraires à la Specialistica (mais les textes non littéraires réapparaîtront vraisemblablement dès l'an prochain).

e. Epreuve prévue ?

Une traduction, précisément (de nouveau, je crains ne pas comprendre la question).

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Je ne suis pas absolument pas au courant de la question, mais, personnellement, je n'hésite pas à dire qu'il s'agirait d'un désastre : l'Université doit former des esprits critiques.

Università di Firenze

A quelle Faculté appartenez-vous?

Lettere e filosofia

Quel Corso di laurea ?

Studi interculturali / lingue e letterature straniere / specialistica in traduzione letteraria / specialistica in studi interculturali

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, insegnement de "lingua e letteratura francese"

Je n'étais pas encore en poste

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?

OUI les deux : nous avons introduit l'an dernier en 3^{ème} année des deux « triennales » dont je fais partie un cursus en traduction (au choix – on conseille aux étudiants qui souhaitent faire ensuite la specialistica en traduction littéraire de choisir ce cursus -) dans lequel il suit un cours de grammaire comparée français-italien et lectorat de traduction du français vers l'italien et de l'italien vers le français. Pour la specialistica en traduction littéraire, tous les cours de français sont des cours de traduction.

b. En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?

(cf. réponse précédente)

c. Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?

Les deux

d. Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?

Je m'occupe de la grammaire comparée pour la triennale et les deux lectrices du travail de traduction sur textes journalistiques et littéraires. Pour la specialistica, ils travaillent sur des textes journalistiques et littéraires avec la lectrice, moi je m'occupe d'enseigner l'utilisation des ressources lexicales pour la traduction (ressources lexicographiques et lexicologiques principalement en ligne + enseignement théorique et pratique sur la lexicographie)

e. Epreuve prévue ?

Pour la triennale épreuves écrites de grammaire comparée, de traduction de et vers l'italien. Oral avec lectrices. Pour la specialistica idem sauf que pour ma partie ce n'est plus une épreuve de grammaire mais un dossier lexical thématique sur une œuvre au programme qu'ils doivent me rendre à la fin de l'année (du français vers l'italien en 1^{ère} année, inverse la deuxième)

1. Enseignement de la traduction

a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

OUI Quels types de traducteurs ? Littéraire mais pas seulement (dans mon cours de specialistica j'intègre en deuxième année les langages de spécialité) Dans un curriculum spécifique ? OUI En Triennale et/ou en Specialistica ? les deux (en fait le programme de traduction de la triennale est surtout orienté comme une année propédeutique à la specialistica visant à inculquer les bases)

b. *Quels types de cours ?*

Théoriques ou pratiques ? (les deux) Sous forme de séminaire, NON traduction collective OUI, ou travail individuel à la maison corrigé en classe OUI ? Et travail individuel (ou en groupes de deux) corrigé par le prof. à la maison (échange de mails et documents récapitulatifs des recherches en ligne entre étudiants et prof)

c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

Les deux S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ? (les deux : j'ai fait une deux maîtrises en linguistique et en littérature + DEA et doctorat en lettres sur sujet linguistique + travaillée comme traductrice littéraire et spécialisée)

d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

(Cf. plus haut)

e. *Epreuve prévue ?*

(cf. plus haut)

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ? En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Nous n'avons pas de compétences suffisantes au niveau du personnel à Florence pour passer à des cours de « Interpretariato

Università di Genova

A quelle Faculté appartenez-vous?

Lingue e letteratura straniera

Quel Corso di laurea ?

In facoltà abbiamo 4 corsi di studio io insegno per i 3 sottolineati : Lingue e culture per l'impresa e il turismo, Comunicazione interculturale, Teorie e tecniche della comunicazione interlinguistica, Letterature straniera

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, insegnement de "lingua e letteratura francese"

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?*

Je n'étais pas encore à la fac

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

- a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

- b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

OUI, la version à la troisième année pour Lingue e culture per l'impresa e il turismo, Comunicazione interculturale, Letterature straniere

- c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

des professeurs

- d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

On partage le cours de version entre la traduction littéraire et la traduction technique et médiatique

- e. *Epreuve prévue ?*

Oui, toujours

2. Enseignement de la traduction

- a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

Oui; Techniques, juridiques, économie ; Teorie e tecniche della comunicazione interlinguistica, Laurea specialistica in traduzione

- b. *Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?*

Toutes ces formes et aussi travail à distance sur plate-forme numérique

- c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

Traducteurs professionnels

- d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

Textes juridiques, techniques, économiques, littéraires que les traducteurs produisent depuis leur pratique professionnelle

- e. *Epreuve prévue ?*

OUI

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ? En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Pour notre expérience cela permettra à nos étudiants de rester à Gênes pour la specialistica plutôt que de partir pour Trieste ou Forlì, vu que dans nos programmes de deuxième et troisième année TTMI il y a 100 heures d'interprétariat.

A quelle Faculté appartenez-vous?
Facoltà di Lingue e letterature straniere

Quel Corso di laurea ?
Teorie e tecniche della Mediazione Interlinguistica

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, insegnement de “lingua e letteratura francese”

1. Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l’enseignement de la langue?

a. Du français vers l’italien ? OUI

i. En quelle(s) année(s) ?

III année

ii. Qui l’enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?

Lecteur ou professeur (lecteur le plus souvent)

iii. Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)

photocopies, les textes étaient le plus souvent de brefs extraits de texte littéraires

iv. Epreuve prévue ?

traduction écrite

b. De l’italien vers le français ? OUI

i. En quelle(s) année(s) ?

IV année

ii. Qui l’enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?

Lecteur

iii. Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)

photocopies, les textes étaient le plus souvent de brefs extraits de texte littéraires

iv. Epreuve prévue ?

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l’enseignement de la langue

a. Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?

OUI du français vers l’italien (filères NON traducteurs)

b. En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?

III année de la triennale

c. Qui l’enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?

Lecteur ou professeur

d. Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?

Les textes sont aussi bien littéraires que non littéraires, parfois même techniques

e. Epreuve prévue ?

traduction écrite

2. Enseignement de la traduction

a. Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?

Quels types de traducteurs ? traducteurs spécialisés – formation initiale dans la triennale et deux filières (littéraire – technique) dans la specialistica Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?

b. *Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?*

Cours théoriques et pratiques; Toutes les formes sont prévues, y compris la FOAD

c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

professeurs de Langue (L-LIN/04) pour les cours théoriques, lecteurs ou – le plus souvent – traducteurs spécialisés pour la traduction ; des professeurs ou chercheurs en littérature pour la traduction littéraire

d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

textes non littéraires (presse...) en Ière année, textes spécialisés (techniques...) en IIe année, textes techniques et textes littéraires en IIIe année

e. *Epreuve prévue ?*

f. traduction écrite.

NB : nous avons aussi des cours de traduction orale : avviamento alla interpretazione di trattativa en II et III années

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Pour l'instant, on n'a rien décidé à ce propos

Università di Modena

A quelle Faculté appartenez-vous?

Faculté de Lettres

Quel Corso di laurea ?

Corso di Laurea in Lingue e Culture europee + Corso di Laurea in Scienze della Cultura

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de “lingua e letteratura francese”

J'ai commencé à enseigner après la réforme.

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

Il y a des séminaires de traduction (vers les deux langues me semble-t-il)

Dans le cadre du lectorat, la traduction est également utilisée de l'italien vers le français mais uniquement comme exercice de type grammatical (traduction de phrases

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

Triennale

c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

Les séminaires de traduction sont tenus par des professeurs.

Les exercices de traduction de phrases sont proposés par les lecteurs, dans le cadre du lectorat (surtout en première année)

d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

Je ne suis pas en mesure de souligner d'éventuels changements vu que je n'enseignais pas à l'époque du V.O.

Actuellement, dans le cadre des exercices de traduction proposés dans les lectorats, on utilise un corpus de phrases composées par les lecteurs eux-mêmes. On ne recourt pas à un manuel en particulier.

e. *Epreuve prévue ?*

Je ne peux répondre qu'au niveau du lectorat. L'examen écrit de fin de première année (della triennale) comporte un exercice de traduction de phrases (de l'italien vers le français)

2. Enseignement de la traduction

a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

Non

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ? En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Je ne suis pas au courant de ces changements.

Università di Palermo

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di Lettere e Filosofia

Quel Corso di laurea ?

Lingue e Culture Moderne

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de "lingua e letteratura francese" (Je réponds aux questions, mais sachez que je n'enseignais pas encore à l'époque)

1. Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?

a. *Du français vers l'italien ?*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

première et deuxième années

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

Professeur

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

photocopies, phrases et articles de journaux

iv. *Epreuve prévue ?*

Phrases à traduire ou textes brefs

b. *De l'italien vers le français ?*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

troisième et quatrième années

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

Professeur

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

photocopies ; textes littéraires

iv. *Epreuve prévue ?*

Un texte littéraire à traduire

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

Oui

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

Triennale (première année : phrases italien → français ; deuxième année : phrases italien → français ; troisième année : texte littéraire français → italien ; phrases complexes italien → français)

Specialistica (première et deuxième années : textes littéraires italien → français).

c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

Professeur et lecteur d'échange

d. *Le matériel est-il le même ? Oui et le type de textes ? Non La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

Oui

e. *Epreuve prévue ?*

voir b)

2. Enseignement de la traduction

a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

Non

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ? En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Je ne suis pas au courant des différences entre les deux cursus et je ne peux donc me prononcer à l'état actuel.

Università di Padova

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facultés de Philosophie et Lettres

Quel Corso di laurea ?

Lingue e Culture Moderne , Mediazione linguistica e culturale, Lingue e culture euroamericane, Lingue straniere per la comunicazione internazionale (ossia 11, 3, 42S e 43S)

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de "lingua e letteratura francese"

1. Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?

a. Du français vers l'italien ?

i. En quelle(s) année(s) ?

3^e et 4^e

ii. Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?

iii. Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)

iv. Epreuve prévue ?

Traduction avec dictionnaires

b. De l'italien vers le français ?

i. En quelle(s) année(s) ?

3^e et 4^e

ii. Epreuve prévue ?

traduction avec dictionnaires

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?

OUI

b. En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?

2^e, 3^e, 4^e, 5^e

c. Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?

Lecteur et/ou professeur + traductrice professionnelle

d. Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?

CONSIDERABLES et RADICAUX: DOCUMENTS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES EN TOUS GENRES SUR SUPPORT INFORMATIQUE; TRAVAIL EN RESEAU ET SIMULATION DE BUREAU DE TRADUCTION PROFESSIONNEL

e. Epreuve prévue ?

SIMULATION

2. Enseignement de la traduction

a. Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?

TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES dans le cadre du cours de Lingua francese

b. Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?

TRAVAIL EN RESEAU IMITANT LES COMMANDES ARRIVANT A UN BUREAU DE TRADUCTION, EQUIPES ; CHEFS DE PROJETS ; CONSIGNES SUR FICHER ELECTRONIQUE, « ZERO fautes » linguistique, terminologique et typographique ; CORRECTION INDIVIDUELLE PAR FEED-BACK ELECTRONIQUE ; DOMICILIATION DU TRAVAIL DU GROUPE SUR UNE PLATE-FORME DIDACTIQUE (FirstClass). MODELE : *Profession Traducteur* et autres publications de Daniel Gouadec, Rennes II France.

- c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

Le professeur titulaire pour la partie théorique et méthodologique, une traductrice professionnelle engagée par contrat pour les exercices de simulation

- d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

LES DEUX ; PLUS UNE EXPERIENCE D'ENSEIGNEMENT DANS UNE ECOLE D'INTERPRETATION ET TRADUCTION BELGE (« Marie HAPS ») et des recyclages périodiques à l'université d'automne de Rennes II.

- e. *Epreuve prévue ?*

SIMULATION EN LIGNE

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

J'ai jusqu'à présent privilégié dans mes cours de *Langue française* l'approche théorique, méthodologique et pratique de profils spécialisés dans la traduction : cette année concernait par exemple le sous-titrage du français vers l'italien, donné en collaboration avec une collègue belge professeur et sous-titreuse de profession, conceptrice du DESS spécialisé en sous-titrage pour L'ISTI à Bruxelles).

Università di Pisa

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di Lingue e Letterature straniere

Quel Corso di laurea ?

Corso di Studio in Lingue e Letterature Straniere (triennale)

Corso di Studio in Traduzione dei testi Letterari e Saggistici (magistrale)

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de “lingua e letteratura francese”

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?*

- a. *Du français vers l'italien ? Oui*

- i. *En quelle(s) année(s) ?*

II, III et IV années

- ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

un chercheur (italien)

- iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

photocopies de passages de romans sélectionnés par l'enseignant

- iv. *Epreuve prévue ? Oui*

- b. *De l'italien vers le français ?*

- i. *En quelle(s) année(s) ?*

II, III et IV années

- ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

le lecteur (français)

- iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

photocopies de passages de romans

- iv. *Epreuve prévue ?*

oui

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

OUI

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

Toutes les années

c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

le lecteur sur les trois premières années, le professeur sur la Laurea magistrale

d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

Manuel de grammaire et de traduction pour les étudiants "non frequentanti", de soutien seulement pour ceux qui suivent les cours et lectorats. Triennale I anno : frasi dall'italiano, II anno : brevi paragrafi dall'italiano al francese e viceversa, III anno : brani più articolati dall'italiano al francese e viceversa ; Magistrali I e II anno : brani di letteratura e saggistica

Epreuve prévue ? oui

2. Enseignement de la traduction

a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

Le curriculum traduction d'essais et celui de traduction de romans sont distincts dans la Magistrale, mais avec une formation qui ne se différencie que dans les laboratoires de traduction.

b. *Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?*

Les deux Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ? Les trois, mais les travaux individuels sont aussi corrigés par échange de mails entre le prof et l'étudiant.

c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

Des enseignants sous contrat pour les laboratoires de traduction et les professeurs pour les cours. Les premiers sont souvent des enseignants de littérature avec une bonne formation de traducteurs, les seconds des linguistes sensibles aux questions de traduction

d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

Photocopies et manuels de traduction pour la littérature, photocopies pour les essais

e. *Epreuve prévue ?*

Oui, notamment traduction de courts essais / romans pour la "prova finale" de la "triennale" et la traduction de romans ou essais pour la "tesi magistrale".

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Encore une trouvaille des immuables bureaucrates du Ministère ? Pas d'autre commentaire

Università di Roma Sapienza

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di lettere e filosofia

Quel Corso di laurea ?

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de “lingua e letteratura francese”

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l’enseignement de la langue

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

oui, beaucoup plus qu'avant, et aussi bien « Version » que « Thème », pendant les 5 années

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

Triennale : pour tous les niveaux, deux « esoneri » it>fr - fr>it

Specialistica : pour tous les niveaux, fr>it

c. *Qui l’enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

Triennale : seulement les lecteurs

Specialistica : les lecteurs et les professeurs

d. *Le matériel est-il le même ? non et le type de textes ?*

Triennale : langue standard ou littéraire

Specialistica : langues de spécialité

La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?

Plus d’attention aux aspects théoriques dans l’enseignement de la langue qu’auparavant

e. *Epreuve prévue ?*

2. Enseignement de la traduction

Pour le niveau Triennale, les épreuves de traduction ne sont qu’un moyen, parmi d’autres, pour évaluer les compétences linguistiques, au sens large du terme. Ce n’est qu’à la Specialistica que l’on commence à s’intéresser réellement aux problématiques spécifiques de la traduction.

a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ?*

oui *Quels types de traducteurs ?* n’importe quel domaine *Dans un curriculum spécifique ?* oui, mais seulement à la Specialistica (filière littéraire ou technique)

b. *Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ?*

Les deux

c. *Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?*

Cela dépend des enseignants. Pour ce qui me concerne : (1) cours de théorie de la traduction ; (2) analyse micro-linguistique contrastive

d. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ?*

Les deux - *S’il s’agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

Traduction littéraire : formation littéraire / Traduction technique :

parcours scientifique ou professionnel adéquat / Aspects théoriques et linguistiques : formation linguistique

e. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

Cela dépend du type de cours

f. *Epreuve prévue ?*

A la Specialistica seulement fr>it

III. Prévion pour la 270

*Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?
En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in
Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »*

Università di Roma Sapienza

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di Scienze Umanistiche

Quel Corso di laurea ?

Lingue e letterature moderne/Mediazione linguistica culturale/Scienze della traduzione

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de "lingua e letteratura francese"

La faculté n'existait pas

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

toutes les années, de l'italien vers le français

c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

lecteur

d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

phrases en I année; textes non littéraires en II année; textes littéraires et non littéraires en III et en Specialistica

e. *Epreuve prévue ?*

oui cf. d)

2. Enseignement de la traduction

f. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

non

g. *Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?*

cours de théorie et pratique, travail individuel corrigé en classe + langages sectoriels

h. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

prof de littérature ou lecteur con affidamento pour théorie et traduction littéraire/
contrattisti lecteur con affidamento pour langages sectoriels

i. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

tous types de textes

j. *Epreuve prévue ?*

traduction d'un texte et parfois questions de théorie à l'oral

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

pour le moment pas de changement prévu

Università di Sassari

A quelle Faculté appartenez-vous?

Faculté de Langues

Quel Corso di laurea ?

Corso di laurea in : Mediazione Linguistica, Lingue e Culture, Mediazione Linguistica e culturale per il Turismo (affiliazione, però, solo a Mediazione linguistica)

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de “lingua e letteratura francese” je ne suis en service que depuis deux ans

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

Actuellement : module de traduction écrite ital-franç, franç-ital, en III^{ème} année Laurea Triennale ; module de traduction orale de textes de spécialité en Master (1^{ère} année Specialistica) ; cours de traductologie en Master (1^{ère} année Specialistica), tenu par le chargé de cours

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

Les lecteurs, sauf pour le cours de traductologie qui est tenu par le Professeur chargé de cours

d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

En cours de Master on travaille plus spécifiquement sur des textes de spécialité, c-à-d textes littéraires pour les spécialistes en littérature, textes non littéraires (économie, politique, etc.) pour les autres

e. *Epreuve prévue ?*

Epreuve de traduction écrite pour les étudiants de Laurea Triennale ; épreuve de Traduction orale + synthèse pour les étudiants de Master. Pour la traductologie, examen oral avec le Professeur

2. Enseignement de la traduction

Ici, on n'a pas vraiment des cours de Traduction qui visent à la formation de traducteurs professionnels

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

Comme je le disais, nous n'avons pas de cours de traduction, mais uniquement des modules de traduction au sein des cours de Langue ou Linguistique.

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

ça ne nous concerne pas. Notre faculté activera un cours de LM/38, Lingue moderne per la comunicazione e la cooperazione internazionale

Università di Siena

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di Lettere e Filosofia

Quel Corso di laurea ?

Corso di laurea triennale in Lingue e Letterature straniere moderne

Corso di laurea specialistica in Lingue moderne e Studi interculturali

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, insegnement de “lingua e letteratura francese”

1. Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?

a. Du français vers l'italien ? oui

i. En quelle(s) année(s) ?

III et IV

ii. Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?

Lecteur (surtout) et professeur (occasionnellement)

iii. Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)

photocopies, textes (extraits de la presse), textes littéraires (le plus souvent)

iv. Epreuve prévue ?

traduction d'un bref extrait de texte littéraire (env. 15 lignes) à l'épreuve écrite de lectorat

b. De l'italien vers le français ?

i. En quelle(s) année(s) ?

II et III

ii. Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?

Lecteur

iii. Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)

photocopies - phrases (choisies en fonction de vérifications grammaticales)

iv. Epreuve prévue ?

en IIème année, au cours de l'écrit de lectorat, traduction de phrases comportant des difficultés grammaticales particulières

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?

oui

b. En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?

II triennale (italien-français et français-italien); III triennale (français-italien uniquement); specialistica (français-italien).

NB: il existe aussi à Sienne un master en traduction littéraire (post-laurea), dont les cours sont suivis partiellement par les étudiants de la specialistica

c. Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?

Lecteur et professeur (trad. italien-français, axée sur des problèmes de grammaire comparée, uniquement phrases); professeur (français-italien).

d. Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?

La réforme, avec la séparation des enseignements langue-littérature, a permis d'obtenir un (petit) contrat pour un enseignement de traduction français-italien sous forme de module pour la 3^{ème} année trienn.; le cours, pour la specialistica, est partiellement partagé avec un master en traduction littéraire.

e. Epreuve prévue ?

2^e triennale: trad. it. > fr. dans le cadre des écrits du lectorat; 3^e trienn.: traduction fr. > it. comme écrit du module de litt. tenu par le prof. (contrat); specialistica: id. 3^e. tr.

2. Enseignement de la traduction

a. Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?

La formation de traducteurs n'entre (malheureusement) pas dans nos objectifs comme corso di laurea trienn. ou spec., mais il existe un master (post-laurea, payant, épreuve d'admission) en traduction littéraire (les étudiants choisissent un langue: français-anglais-espagnol-russe-portugais-allemand); cours donnés par des enseignants-traducteurs de langue maternelle italienne.

b. Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?

Pour la trad. ital. > fr., cours théoriques (grammaire comparée), séminaires et travail personnel corrigé en classe; pour la trad. fr. > it., cours presque exclusivement pratiques, sous forme de séminaires et traductions collectives.

c. Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?

Pour la trad. it.>fr., lecteurs et prof. (formation linguistique); pour la trad. fr.>it., prof. (formation littéraire, traductrice professionnelle avec contrat pour master en traduction littéraire)

d. S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?

Matériel: presque exclusivement photocopies, extraits de textes littéraires. Pour les débutants et quelques étudiants non spécialistes de français (autres corsi di laurea), Y. Thierry, *Le français des lettres et des arts*, éd. Cafoscarina

e. Epreuve prévue ?

Traductions, avec uniquement dictionnaire français pour it.>fr. (problèmes grammaticaux vus en classe); tous les dictionnaires et grammaires sont autorisés pour trad. fr. > it.

III. Prévision pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ? En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

A Sienne, par manque d'enseignants/linguistes pour toutes les langues et par tradition (existence du master en trad. littéraire), il est exclu d'ouvrir une classe d'interpretariato; la perspective est de rester "spécialisés" dans la traduction écrite, considérée comme outil de formation linguistique pour la trad. it.>fr., et comme

formation "professionnelle" pour la trad. fr.>it.. La question a déjà été amplement débattue, et le problème essentiel est que certaines langues seraient prêtes, mais il est impensable d'ouvrir une section de traducteurs-interprètes en excluant certaines des langues enseignées dans nos corsi di laurea in lingue, qui n'ont pas le personnel enseignant formé pour l'enseignement de la traduction. Par exemple: pour le français, pas de prof. langue maternelle italienne, donc l'enseignement de trad. fr.> it. du master en trad. littéraire est assuré par un contrat (traductrice de langue maternelle it.); le prof. "structuré" n'enseigne, pour la trad., que la partie it. > français. La contrainte essentielle est, comme toujours, une perspective très limitée de recrutement de personnel.

Università di Torino

A quelle Faculté appartenez-vous?

Lettere e Filosofia

Quel Corso di laurea ?

Comunicazione interculturale (triennale) /

Culture moderne comparate (specialistica)

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de "lingua e letteratura francese"

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue? oui*

a. *Du français vers l'italien ?oui*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

Pas de distinction ; les étudiants pouvaient insérer le cours de langue française dans leur 'piano di studi' s'il le souhaitaient, à une année de leur choix

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur?*

Professeur

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

Textes littéraires et bibliographie théorique (il s'agissait surtout de comparer différentes traductions éditées d'un même ouvrage)

iv. *Epreuve prévue ?*

Examen oral

b. *De l'italien vers le français ? NON*

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. ***Dans le cadre de l'enseignement de la langue***

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

Le module de traduction (5 crédits) concerne la traduction français-italien

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

Des modules de traduction sont prévus pour la laurea triennale et pour certaines langues, dans la laurea specialistica aussi. Pour le français, la laurea specialistica aborde plutôt l'histoire du français et de sa formation

c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

Professeur

d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

Les textes sont aussi bien littéraires que non littéraires (essai, article de journal etc.) Des exercices pratiques de traduction sont prévus. L'introduction de textes non littéraires et le côté 'actif' de l'enseignement sont les aspects nouveaux entraînés par la séparation des disciplines et par les 'nuovi ordinamenti' (langue obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté, y compris les non-littéraires : historiens, philosophes etc.)

e. Epreuve prévue ?

Traduction (écrite ou orale, selon les langues ; pour le français, il s'agit d'un écrit) d'un morceau d'environ 250 mots de difficulté moyenne pour la laurea triennale, plus difficile pour la laurea specialistica ; questions sur la théorie de la traduction

2. Enseignement de la traduction

a. Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ? NON

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ? En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Cela ne concerne pas la Faculté des Lettres de l'Université de Turin.

Università di Torino

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di Lingue e Letterature Moderne

Quel Corso di laurea ?

Scienze della Mediazione linguistica (triennale)

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de "lingua e letteratura francese"

1. Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue? NON

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?

OUI

b. En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?

3^e année (Triennale) et 1^{ère} année Specialistica (Traduzione, Comunicazione Internazionale, Lingue e culture per il turismo, Lingue e letterature straniere)

c. Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?

Triennale : Version (fr vers it.) Professeur

Thème (it.- fr) Lecteur

Specialistiche : Thème (Lecteur)

d. Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?

Le travail traductif est effectué sur des textes de la presse généraliste et spécialisée. Le matériel peut être repéré dans des journaux papier ou sur Internet en essayant de choisir des textes parmi les différents genres journalistiques

e. Epreuve prévue ?

Epreuve écrite (thème et version)

2. Enseignement de la traduction

a. Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ?

Dans le cursus de Mediazione Linguistica le cours de Traduction se situe en 3^e année. Les objectifs sont plutôt la sensibilisation au métier de la traduction *Quels types de traducteurs ? Traducteurs pour l'édition Dans un curriculum spécifique ?*
Dans le cursus de Mediazione linguistica (triennale)

b. *Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?*

Cours magistraux et lectorats Les cours sont surtout pratiques. Dans le cours magistral est présenté un cadre théorique général, mais il est toujours accompagné de travaux pratiques. Travail individuel en salle multimédia, travail collectif ; travail à la maison et présentation d'un dossier de traduction

c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

Lecteurs et Professeurs de Langue (formation linguistique)

d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

Pour la Triennale : Le travail traductif est effectué sur des textes de la presse généraliste et spécialisée. Le matériel peut être repéré dans des journaux papier ou sur Internet en essayant de choisir des textes parmi les différents genres journalistiques. Pour la Specialistica : les textes sont choisis en fonction des besoins des étudiants des différentes filières (Comunicazione Internazionale : économie, droit . Des séminaires avec des spécialistes sont organisés. – Culture per il Turismo : textes touristiques ; Lingua e letteratura, Traduzione : textes littéraires).

e. *Epreuve prévue ?*

Epreuve écrite

Università di Torino

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di Lingue e letterature straniere

Quel Corso di laurea ?

Corso di laurea in Scienze del Turismo (classe 39 ; à partir de 2008-2009 classe L15)

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de "lingua e letteratura francese"

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?*

a. *Du français vers l'italien ? oui*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

après la première année

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

enseignement du professeur ; exercices de la part du lecteur (titre officiel CEL - collaboratore ed esperto linguistico)

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

n'importe quels matériaux sur tous supports (informatique, papier, photo, diapositive, etc.)

iv. *Epreuve prévue ?*

oui

b. *De l'italien vers le français ? oui*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

après la première

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

enseignement du professeur ; exercices de la part du lecteur (titre officiel CEL - collaboratore ed esperto linguistico)

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

n'importe quels matériaux sur tous supports (informatique, papier, photo, diapositive, etc.)

iv. *Epreuve prévue ?*

oui

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ? oui*

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

« triennale » et « specialistica » (nous avons une « specialistica » de Traduction, classe 104/S)

c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

professeur pour l'enseigner, lecteur (titre officiel CEL - collaboratore ed esperto linguistico) pour les exercices

d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

typologie de textes plus ciblée. Nous avons la séparation entre langue et littérature depuis la naissance de la Faculté des Langues à Turin (depuis 1997)

e. *Epreuve prévue ?*

oui

2. Enseignement de la traduction

a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

nous avons une « specialistica » de Traduction, classe 104/S - traduction littéraire et NON littéraire à 50% environ (cela dépend des langues et de la formation des profs)

b. *Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?*

Cours théoriques et pratiques (pas de séminaire fixe, mais cours qui dure toute l'année ou tout le semestre). Les formes de travail indiquées par le questionnaire sont toutes actualisées.

SEMINAIRE : nous avons eu un séminaire spécifique de traduction pour le sous-titrage. Séminaire de 8 heures (année universitaire 2007-8) tenu par un spécialiste de la traduction pour le sous-titrage, le Prof. Yves Gambier de l'Université de Turku en Finlande

c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

Le cours est tenu par le professeur. Les lecteurs/lectrices (titre officiel CEL - collaboratori ed esperti linguistici) s'occupent des exercices (« esercitazioni linguistiche »)

d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

n'importe quels matériaux sur tous supports (informatique, papier, photo, diapositive, etc.)

e. *Epreuve prévue ?*

oui

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?
presque pas. La structure ne présente que très peu de changements, dans d'autres secteurs d'ailleurs (pas dans les secteurs des langues)

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

NON, pas d'Interpretation pour notre Faculté, mais uniquement Traduction en specialistica

Università di Trieste

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di Scuola Superiore di Lingue Moderne per Interpreti e Traduttori

Quel Corso di laurea ?

COMUNICAZIONE INTERLINGUISTICA APPLICATA, laurea triennale.

Traduzione, Laurea specialistica

I. *Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de "lingua e letteratura francese"*

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?*

Abbiamo sempre avuto degli insegnamenti di traduzione autonomi, denominati Traduzione 1 e 2., sia di traduzione attiva, sia di traduzione passiva

a. *Du français vers l'italien ?*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

1 e 3

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

Professore

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement))*

Testi letterari e testi specializzati. Fotocopie

iv. *Epreuve prévue ?*

Prova scritta

b. *De l'italien vers le français ? si*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

2 e 4

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

Professore

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement))*

Testi letterari e testi specializzati. Fotocopie.

iv. *Epreuve prévue ?*

Prova scritta

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

Presso la nostra Facoltà l'insegnamento della Letteratura è stato sempre autonomo dalla lingua. Esisteva e esiste un insegnamento di Letteratura e tre insegnamenti di Lingua con prof. diversi

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

- a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ? si*
- b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

Entrambi

- c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

Professore

- d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

Materiale uguale

- e. *Epreuve prévue ?*

Uguale

2. Enseignement de la traduction

- a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

Traduttore generico nella laurea triennale ; traduttore tecnico-scientifico nella laurea specialistica

- b. *Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?*

Corsi pratici con elementi teorici. Lavori di traduzione in classe. Correzione del prof

- c. *Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?*

Professore, formazione letterario-linguistica

- d. *S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?*

Come sopra

- e. *Epreuve prévue ?*

prova scritta

III. Prévision pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in

Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato » **Negativo**

Università di Venezia Ca' Foscari

A quelle Faculté appartenez-vous?

Facoltà di lingue e letterature straniere

Quel Corso di laurea ?

Lingue e letterature moderne e contemporanee. Scienze del linguaggio, Lingue arte e civiltà (cours de langue communs)

I. Avant la réforme : Vecchio Ordinamento, enseignement de “lingua e letteratura francese”

1. *Aviez-vous des cours de traduction dans le cadre de l'enseignement de la langue?*

a. *Du français vers l'italien ?*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

en 2^e année et en 4^e année pour les quadriennalistes

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

professeur italien

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

en 2^e année, texte de journaux, essais, en 4^e année, texte littéraire

iv. *Epreuve prévue ?*

Epreuve sur table de version avec dictionnaire monolingue

b. *De l'italien vers le français ?*

i. *En quelle(s) année(s) ?*

en 1^e et 2^e année : traductions de phrases de type grammatical. En 3^e année, traduction d'un texte (tiré d'un journal ou d'un roman contemporain)

ii. *Qui l'enseignait ? Lecteur et/ou professeur ?*

Lecteur

iii. *Matériel utilisé (manuel et/ou photocopies ? phrases et/ou textes ? textes littéraires et/ou autres (préciser éventuellement)*

Photocopies

iv. *Epreuve prévue ?*

Phrases à l'intérieur du test de grammaire en 1^e et 2^e année.

Court texte en 3^e année

II. Depuis la réforme : Nuovo Ordinamento – séparation des enseignements de la Langue et de la Littérature

1. Dans le cadre de l'enseignement de la langue

a. *Y a-t-il encore des cours de traduction ? Italien-français ? Français-italien ?*

oui

b. *En quelle(s) année(s) ? Triennale ? Specialistica ?*

Pour la triennale, après un peu de flottement, s'est dessinée l'organisation suivante : thème (de l'italien au français) en 2^e année (court texte adapté). Version (du français vers l'italien) sur des textes de typologie différente en 3^e année, Pour la specialistica, il y a une version

c. *Qui l'enseigne ? Lecteur et/ou professeur ?*

Thème : lecteur. Version : professeur italien (mais cela rentre dans le paquet d'heures « d'esercitazioni », en dehors du module de langue du professeur responsable de l'ensemble des 10 crédits)

d. *Le matériel est-il le même ? et le type de textes ? La séparation langue/littérature a-t-elle entraîné des changements ?*

oui, Comme les cours de langue sont communs aux différents corsi di laurea, les textes littéraires apparaissent à côté d'autres textes, mais ne sont pas privilégiés

e. *Epreuve prévue ?*

thème en 2^e année (comme partie du test grammatical), version en 3^e année

2. Enseignement de la traduction

a. *Avez-vous parmi vos objectifs la formation de traducteurs ? Quels types de traducteurs ? Dans un curriculum spécifique ? En Triennale et/ou en Specialistica ?*

NON. Pour la Triennale, les activités de traduction n'ont pas pour objectif de former des traducteurs, mais de contribuer à l'apprentissage de la langue cible (compréhension approfondie et production correcte), à travers une réflexion comparative.

Nous n'avons pas de cours de formation à la traduction

b. Quels types de cours ? Théoriques ou pratiques ? Sous forme de séminaire, traduction collective, ou travail individuel à la maison corrigé en classe ?

Le thème est pris en charge par le lecteur dans les heures de travaux pratiques. Pour la version : un module de 30 heures seulement en 3^e année est dévolu à cette préparation spécifique. (bien peu...)

c. Qui les donne ? Lecteurs ou professeurs ? S'il s'agit de professeurs, quelle formation ont-ils ? Littéraire ou linguistique ?

En principe des profs de langue, mais ce sont des contractuels

d. S'il s'agit de cours pratiques quel est le matériel utilisé ? Quel type de textes ?

Photocopies selon le souhait de l'enseignant

e. Epreuve prévue ?

Version sur table

III. Prévion pour la 270

Prévoyez-vous des changements dans l'organisation des cours de traduction ?

En particulier, comment envisagez-vous la suppression de la Specialistica in

Traduzione au profit d'une classe d' « Interpretariato »

Nous ne correspondons pas à ce cas de figure